Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

B A F A

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CHARGÉ DE LA JEUNESSE,

Vu le décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 29/11/2016 ;

DÉLIVRE

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

À

Photo d'identité
(Facultatif)

M onsieur Tony CAMPANILE

Né(e) le : 4 juillet 1997

à : Mont-Saint-Martin (54)

BREVET N° : BA 013 16 11412

QUALIFICATION OBTENUE :

N° :

Fait le 29/11/2016 à MARSEILLE

Pour le Directeur Départemental Délégué
Le Responsable du Service
Le directeur départemental
Jean VIOLET